Cadre de travail - Enseignants / RASED

1. Un élève est en difficulté

2. L'enseignant met en place des aides dans la classe (différenciation, aménagements, groupes de besoins, APC, observation RASED, etc.)

Le problème est résolu

Les difficultés de l'élève persistent

L'enseignant informe la famille des difficultés persistantes de l'enfant

3. L'enseignant de la classe remplit la fiche de demande d'aide et la transmet aux membres du RASED suivant le calendrier établi

4. Le RASED prend connaissance et analyse la demande d'aide. Il réfléchit aux aides à mettre en place.

5. Lors des Conseils de Cycle EBEP, le RASED fait la restitution du bilan de l'analyse aux enseignants. Il demande des compléments d'information si besoin.

Vigilance autour de l'élève

6. La famille est informée de l'aide proposée par l'école et donne son accord dans le cas d'une aide psychologique.

Aide extérieure à mettre en place

7. Le RASED élabore un projet d'aide, en accord avec l'enseignant de la classe. Le projet définit les modalités d'accompagnement (objectifs, spécificités, fréquence, lieux d'intervention, etc.)

8. Mise en place des aides en classe et / ou hors de la classe

9. Le RASED fait des synthèses régulières avec l'enseignant et / ou avec la famille

Arrêt de l'aide

Réajustement de l'aide